

RÉGLEMENTATION BANCAIRE : NOUVELLES ÉTAPES

Il y a presque deux ans, les dirigeants et actionnaires de Credit Suisse ont précipité la banque dans le mur, aidés par une politique laxiste et complaisante envers le secteur financier, menée par la majorité de droite et du centre. En décembre dernier, la Commission d'enquête parlementaire (CEP) a publié son rapport final, mettant en lumière les causes de cette faillite. Depuis, la majorité bourgeoise s'efforce – malgré des promesses électorales éclatantes – d'enterrer le dossier et de repousser toute réforme, comme en témoigne le retrait des propositions de l'UDC sur la réglementation bancaire. Pourtant, il y a urgence : avec le monstre qu'est UBS, la Suisse évolue désormais en terrain miné. Parallèlement, UBS bénéficie d'une garantie implicite de l'État, aux frais des contribuables.

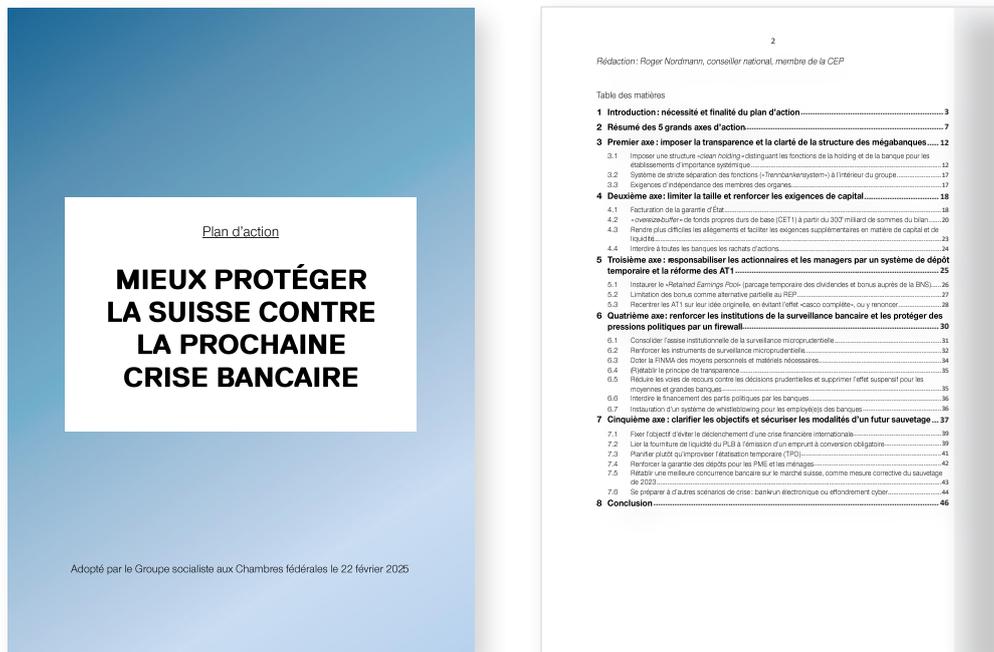
Dates importantes

10 mars (Conseil des États)	Rapport de la CEP et motions/postulats de la CEP au Conseil. Suspension probable de l'objet PLB 23.062 (Public Liquidity Backstop) et des interventions suivantes jusqu'à fin 2026 : <ul style="list-style-type: none">« Responsabilité des cadres supérieurs des banques d'importance systémique » (23.3462)« Exigences accrues en matière de fonds propres pour les banques actives au niveau mondial » (21.3910) Éventuellement vote sur l'objet 23.3452 « Limitation des rémunérations dans le secteur bancaire ».	
18 mars (Conseil national)	Rapport de la CEP et motions/postulats de la CEP au Conseil.	
20 mars (Conseil des États)	Décision sur 24.4505 Mo. Hurni. Interdire les dons des entreprises publiques et d'importance systémique aux partis et aux acteurs politiques.	Contexte : versements d'UBS aux partis bourgeois en 2023 : <ol style="list-style-type: none">UDC : 241 000 CHFPLR : 195 000 CHFCentre : 173 000 CHFPVL : 66 000 CHF Somme totale : 675 000 CHF
Troisième semaine de session (Conseil national)	Parallèlement à la motion 24.4505, une motion de groupe de même teneur a été déposée au Conseil national (24.4461 Interdire les dons des entreprises publiques et d'importance systémique aux partis et aux acteurs politiques). Sur la base de ces deux motions, le Groupe socialiste demandera une session extraordinaire durant la troisième semaine de la session de printemps.	
Probablement au début de l'été 25 (Conseil fédéral)	Adoption de valeurs de référence pour la nouvelle réglementation « too big to fail » (y compris les questions relatives à la Finma, aux fonds propres, aux filiales, etc.) À l'origine, le Conseil fédéral voulait mettre en consultation en mai la question des fonds propres via la révision de l'ordonnance sur les fonds propres. Mais selon les médias, le Département des finances a décidé d'élever le sujet au niveau de la loi. On peut donc s'attendre à ce que le Conseil fédéral prenne une décision en mai sur les valeurs de référence du projet de loi pré-vu sur les règles relatives aux fonds propres des filiales étrangères.	
D'ici fin 2025 (Conseil fédéral)	Élaboration du projet de consultation de la nouvelle réglementation « too big to fail », y compris les nouvelles règles en matière de fonds propres	
Début 2026 (Conseil fédéral)	Ouverture de la consultation sur la nouvelle réglementation « too big to fail »	
Fin 2026 (Conseil fédéral)	Adoption du message sur la nouvelle réglementation « too big to fail » à l'attention du Parlement	
2027 (Parlement)	Débat parlementaire sur la nouvelle réglementation « too big to fail »	
2029	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation le plus tôt possible ; éventuellement un vote populaire	

Conclusion

1. Il est important de présenter une nouvelle réglementation globale et d'y intégrer par exemple les activités PLB. Il ne doit pas y avoir de nouvelle assurance tous risques avant que les exigences posées aux grandes banques (fonds propres, renforcement de la Finma, etc.) aient été débattues et décidées. Parallèlement, il est faux de remettre indéfiniment des décisions politiques importantes concernant l'interdiction des bonus (21.3909) ou des prescriptions plus strictes en matière de fonds propres (21.3910).
2. Les versements d'UBS aux partis bourgeois doivent être immédiatement stoppés. Sinon, le Parlement pourrait être soupçonné de commettre les mêmes erreurs que lors de la dernière définition de la réglementation TBTF et de ne pas décider de manière indépendante des prochaines étapes pour réduire les risques d'une UBS XXL.
3. Le calendrier de la majorité bourgeoise pour la nouvelle réglementation « too big to fail » est extrêmement dangereux. Une entrée en vigueur de la nouvelle réglementation seulement dans les années 2030 fait courir un risque énorme à la population suisse. Parallèlement, UBS peut encore profiter pendant des années de prescriptions allégées en matière de fonds propres et, grâce à la garantie implicite de l'État, obtenir un avantage concurrentiel et réaliser d'énormes bénéfices. Cette garantie implicite de l'État correspond à une subvention annuelle d'au moins 3 milliards et jusqu'à 45 milliards de francs¹. Cela représente un coût pouvant aller jusqu'à 8 400 CHF par contribuable.

Plan d'action (Adopté par le Groupe socialiste aux Chambres fédérales le 22 février 2025)



¹ Rapport du Conseil fédéral sur la stabilité des banques (avril 2024), page 155. Une étude menée par des chercheur·euses de l'université de Berne aboutit également à un montant d'au moins 2,9 milliards (voir: <https://repec.vwiit.ch/dp/dp2501.pdf>).